



LE PÔLE RESSOURCES REGIONAL

Lettre de novembre 2006

A SAISONNIERS PRECAIRES, DISPOSITIFS D'ACCOMPAGNEMENT FRAGILES

L'une des ambitions du Pôle Ressources Régional Saisons Santé est de mutualiser les expériences et les compétences locales pour la promotion de la santé des saisonniers du tourisme. Nous souhaitons associer à cette démarche un maximum de partenaires impliqués dans des domaines tels que l'emploi, la formation professionnelle.... C'est pourquoi nous serons présents au Festival International des Métiers de la Montagne qui se déroulera du 23 au 26 novembre prochain à Chambéry. Nous espérons vous y retrouver nombreux. (Pour plus d'information, rendez vous sur le site : www.metiersmontagne.org).

Mais à l'aube de la saison d'hiver nous avons conscience que (comme le travail saisonnier) nos dispositifs locaux, régionaux sont fragiles, précaires. C'est pourquoi ils doivent être soutenus par les responsables des politiques territoriales, régionales. Sans quoi tous nos efforts pour améliorer la santé et les conditions de vie des saisonniers risquent d'être anéantis, faute de moyens pour les faire vivre.

La rédaction

Haute-Savoie

Pleine saison, pleine santé ?

En Haute-Savoie, **3 collectifs se mobilisent** en faveur de la santé des saisonniers, dans trois massifs couvrant **7 stations** : le Haut Chablais (Morzine, Avoriaz, Châtel et Les Gets), le Grand Massif (Les Carroz d'Arâches), et les Aravis (Le Grand Bornand et La Clusaz).

Un collectif départemental s'est créé pour animer cette dynamique, mutualiser les moyens et créer une évaluation commune. Il est piloté par le Conseil Général, la Mutualité Française de Haute-Savoie, le Chalet du Thianty (association de prévention du VIH et des IST), l'APRETO (Association Pour la Réhabilitation des Toxicomanes) et l'ANPAA (Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie). Les partenaires impliqués s'appuient sur l'évaluation de la saison précédente pour poursuivre leur action cet hiver.

Les actions prévues pour la saison 2006-2007

10 journées santé seront de nouveau organisées en stations. Les partenaires de ces actions sont :

- les CIDAG pour le dépistage des IST et du VIH, et le Chalet du Thianty pour la prévention ;
- le Lac d'Argent, l'APRETO, l'ANPAA, l'Association Départementale d'Education à la Santé (ADES) et la Mutualité Française de Haute-Savoie pour la prévention des addictions (alcool, drogues, tabac) ;
- les centres de planification pour l'information sur la contraception et l'IVG ;
- la cellule d'accueil des saisonniers du Chablais (désormais portée par la mission locale du Chablais) pour l'information des saisonniers ;
- une infirmière du Conseil Général pour un atelier sur la gestion du stress ;
- l'Association pour l'Accueil des Travailleurs, des Etudiants et des Stagiaires (AATES) pour l'information en matière de logement.

Cette saison, un **effort de communication** sera fait en lien avec les différents organes de presse pour une meilleure visibilité de l'action. L'**exposition photos** « pleine saison, pleine santé ? », créée l'an passé avec les saisonniers sur leurs perceptions de la saison, sera réutilisée dans les différents massifs. Une formation sera organisée en décembre pour que chaque acteur puisse se l'approprier. Enfin, les **soirées de prévention** des IST et des toxicomanies seront poursuivies dans les bars et discothèques des Aravis pour toucher les saisonniers en amont et en aval des journées-santé.

A vos agendas !

Les journées santé se dérouleront les 16 et 17 janvier à La Clusaz, le 23 janvier à Morzine, le 25 janvier aux Carroz d'Arâches, le 29 janvier aux Gets, les 30 et 31 janvier au Grand Bornand, le 1^{er} février à Châtel, le 13 mars à Avoriaz et le 15 mars à Morzine.



Savoie

L'hébergement d'urgence des saisonniers du tourisme

L'accueil d'urgence des saisonniers a lieu essentiellement en début de saison, lorsqu'ils sont en recherche d'emploi ou lorsqu'ils attendent le début de leur contrat de travail (leur donnant accès à un logement). La Savoie compte 7 centres d'hébergement d'urgence, dont 2 ouverts uniquement en période hivernale.

Qui sont les saisonniers accueillis par les centres d'hébergement d'urgence ?

Les saisonniers accueillis dans les centres d'hébergement sont de plus en plus jeunes et il y a de plus en plus de femmes. Beaucoup de saisonniers arrivent directement en station sans avoir été orientés par des structures adaptées (Mission Locales, ANPE...). **Ils viennent parfois de loin, simplement munis d'un billet de train en aller simple.** En situation de santé précaire, les saisonniers ont parfois des problèmes de consommations de produits psycho-actifs, et de plus en plus souvent des troubles d'ordre psychologique.

Comment sont-ils pris en charge ?

Situés dans les vallées, **les centres d'hébergement d'urgence sont difficilement accessibles** pour une personne en difficulté dans une station, qui ne dispose pas de moyen de transport personnel. L'ouverture de certaines structures uniquement le soir, une formation parfois insuffisante du personnel d'encadrement et des difficultés de communication entre les partenaires peuvent rendre difficile la prise en charge des saisonniers au sein des centres. A cela s'ajoutent parfois des difficultés pour faire respecter le règlement, des problèmes d'agressivité, et une usure du personnel présent.

Certaines collectivités territoriales prennent des mesures pour faire face au problème de l'hébergement d'urgence des saisonniers. Dans les stations des Arcs et de La Plagne, des accords signés avec certains hôtels permettent d'offrir un tarif préférentiel pour les saisonniers qui viennent chercher un emploi en début de saison. A Val d'Isère il existe une chambre d'accueil d'urgence pour un séjour de 3 nuits maximum. A Tignes un hébergement exceptionnel est possible pour 1 ou 2 nuits au maximum, dans un local qui sert de laverie.

Comment améliorer l'accueil d'urgence des saisonniers du tourisme ?

Le problème de l'hébergement d'urgence des saisonniers se pose surtout en début de saison touristique mais il peut resurgir tout au long de la saison en cas de rupture brutale de contrat de travail. C'est pourquoi la fermeture (même temporaire) de certaines structures est dommageable. Par ailleurs, une réflexion sur les horaires d'ouverture mériterait d'être menée afin de mieux anticiper les situations d'extrême urgence.

Les réponses ponctuelles proposées par les stations sont à encourager : elles doivent faire l'objet d'un accompagnement social. Au-delà, **ce sont les moyens humains qu'il convient de développer** :

- professionnalisation et accompagnement des personnes qui interviennent dans les centres d'hébergement,
- généralisation des outils de communication et de suivi des personnes entre les partenaires et renforcement des relations avec les services de soins,
- sensibilisation des saisonniers, lors des premières prises de contact, sur les conditions d'hébergement en station et les conséquences sur le logement d'une rupture de contrat en cours de saison.

Deux guides pour bien vivre sa saison

La nouvelle édition du guide pour **Bien Vivre Ma Saison** en Savoie vient de paraître. Actualisé tous les ans avec les acteurs locaux, ce guide comprend des informations pratiques et des adresses utiles en matière d'emploi, de formation, de logement, de santé, de droits sociaux et juridiques... ainsi que des messages de prévention.

Deux versions sont disponibles : dans la Maurienne, le guide est diffusé à 7 000 exemplaires par le Réseau Relais Saison du Syndicat du Pays de Maurienne (04 79 64 48 99) ; dans le Beaufortain Val d'Arly et la Tarentaise, le guide est diffusé à 15 000 exemplaires par le Comité de Bassin d'Emploi (CBE) de l'arrondissement d'Albertville (04 79 32 89 25).

Le **comité de pilotage du guide** comprend le CBE de l'arrondissement d'Albertville, le Syndicat du Pays de Maurienne, le Conseil Général, la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales, la Direction Départementale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie et la Mutualité Française Savoie.

Pour tout savoir
sur le Pôle Ressources Régional Saisons Santé,
connaître ses outils et les actions engagées en Rhône-Alpes :

www.saisonsante.fr

